

DIPLOME INITIATEUR PUBLIC SENIOR EN CLUB

Version février 2018

OBJECTIFS : donner les bases de l'encadrement collectif d'un public spécifique des plus de 50 ans.

CADRE GENERAL

Conditions d'accès des stagiaires à la formation

Age minimum	Exigences préalables	Vérifications des exigences préalables
18 ans révolus au début de la formation (pas de dérogation*).	<ul style="list-style-type: none"> Licence FFBaD. Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent. Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent. Titulaire d'une qualification professionnelle. Toute autre demande qui ne respecte pas les conditions fédérales devra justifier du même type d'expérience et sera soumis à validation de formabad. <p><u>Attention</u> : aucun diplôme ne sera délivré dans ce cas</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poona pour licence active. Présentation du diplôme EB1 ou d'un AB2 ou de son équivalent ou de tout autre qualification professionnelle

Procédures d'autorisation préalables à la mise de la formation

Demande	Mise en œuvre	Autorisation et validation
FFBaD	FFBaD	FFBaD

Conditions de mise en œuvre

Volumes horaires	Encadrement et niveau de qualification de l'encadrement
15h en centre	Formateurs FFBaD et formateurs associés

Condition(s) de validation

Lieu	Modalités	Evaluateurs
Lieu de formation	Validation par le responsable de la formation.	Le diplôme est attribué par la FFBaD et adressé par voie postale aux stagiaires

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

Code APE 94 99Z – N° SIRET 331 733 840 000 44 – Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 93 04 20 293 – habilitée par arrêté N° 0830 7964 du 15 décembre 2008

FFBaD - 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Téléphone 01 49 45 07 07 – Télécopie 01 49 45 18 71
Email : formation@ffbad.org – Site internet : www.ffbad.org

CADRE PEDAGOGIQUE

Chaque diplôme ou module de formation composant la filière de formation fédérale des techniciens de la FFBaD vise des compétences ou connaissances issues de trois domaines :

1. La connaissance et la prise en compte des publics
2. Les aspects tactico-techniques du badminton et la mise en œuvre de séances
3. L'environnement institutionnel du badminton et la démarche de projet

Ces trois domaines sont issus de ceux des fiches RNCP des diplômes professionnels délivrés par le Ministère chargé des sports, notamment les DEJEPS et DESJEPS, permettant une mise en perspective pour les formateurs et les stagiaires depuis le MODEF jusqu'au DESJEPS (voir le tableau des compétences des encadrants sportifs dans le livret du formateur).

INITIATEUR PUBLIC SENIOR :

DOMAINE de COMPETENCE 1 : Connaissance et prise en compte des publics

1.1 : Etre capable de définir les caractéristiques des publics du badminton et de son club

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• S'approprier les caractéristiques spécifiques du public senior, y compris les porteurs de maladies chroniques (liées à l'âge)	<ul style="list-style-type: none">○ <u>Le vieillissement biologique :</u><ul style="list-style-type: none">▪ La sénescence morphologique.▪ La sénescence physiologique▪ La sénescence cognitive.○ <u>Les pathologies liées à l'âge et au vieillissement :</u><ul style="list-style-type: none">▪ Arthrose, MS, MI▪ Douleurs lombaires et aux épaules▪ Cancer▪ ...○ <u>L'influence des APS sur les personnes âgées :</u><ul style="list-style-type: none">▪ Les effets fonctionnels.▪ Les effets psychologiques.▪ Les conséquences sociales.

DOMAINE de COMPETENCE 2 : Aspects tactico-techniques du badminton et mise en place de séance

2.1 : Etre capable de mettre les joueurs en activité

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• Adapter la pédagogie à ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Qu'est-ce que la pédagogie ?○ Appréhender les contenus à transmettre.○ Appréhender la notion de différences des publics et donc d'approches différentes.○ Comment transmettre ?○ Un discours adapté.○ Une mise en place matérielle efficace.
<ul style="list-style-type: none">• Proposer un échauffement adapté aux seniors	<ul style="list-style-type: none">○ Les bases de l'échauffement : Intérêt social, intérêt mental, intérêt physique.
<ul style="list-style-type: none">• Prendre en compte les contraintes médicales (volet santé)	<ul style="list-style-type: none">○ Comment individualiser une mise en situation dans un groupe, en fonction des indications médicales○ Contre-indications et conséquences sur la séance ?

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

Code APE 94 99Z – N° SIRET 331 733 840 000 44 – Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 93 04 20 293 – habilitée par arrêté N° 0830 7964 du 15 décembre 2008

FFBaD - 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Téléphone 01 49 45 07 07 – Télécopie 01 49 45 18 71
Email : formation@ffbad.org – Site internet : www.ffbad.org

2.2 : Etre capable de conduire une séance d'animation

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• L'environnement matériel préalable à l'encadrement pédagogique du badminton avec ce public.	<ul style="list-style-type: none">○ L'aménagement matériel spécifique.○ Le matériel spécifique ou adapté.
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une séance d'initiation avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Les principes d'organisation d'une séance avec ce public : formes de travail, aménagement matériel, gestion du temps, chronologie, rythme de la séance, sécurité ?○ Quels objectifs peut-on mettre en place avec ce public ?○ Les aspects pédagogiques spécifiques avec ce public○ Quelles vigilances, voire contre-indications possibles pour ce public (porteur de maladie chronique entre autres).
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender les aspects physiques du badminton avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Les exigences physiques du badminton au regard de ce public.○ Comment adapter la séance pour garantir l'intégrité physique du public pendant la pratique de l'activité ?
<ul style="list-style-type: none">• Autres notions spécifiques et indispensables avec ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Comment animer, créer de la convivialité et du lien social pour ce public ?

DOMAINE de COMPETENCE 3 : L'environnement institutionnel du badminton et la démarche de projet

3.1 : Etre capable de développer un projet de club en direction d'un public Senior

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender la pratique sportive de ce public senior, dans son environnement	<ul style="list-style-type: none">○ Les cadres habituels de la pratique sportive de ce public.○ La pratique du badminton avec ce public.
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender l'environnement institutionnel et associatif du public senior	<ul style="list-style-type: none">○ Quelles sont les institutions dans lesquelles se trouve ce public ?○ Quelles sont les politiques qui encadrent la pratique sportive de ce public ?○ Connaissance du réseau qui accueille/s'occupe de ce public (associations (efFORMip, Saphir), corps médical, autres fédérations...)○ Existence de textes réglementaires spécifiques encadrant la pratique ?
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender la mise en œuvre d'un partenariat avec les structures (associations) et les institutions	<ul style="list-style-type: none">○ Comment s'approprier et mettre en place le DS ?○ Quelle démarche « argumentaire » pour initier des actions vers ce public (volet santé) ?○ Quelles sources de financement pour mener ces actions ?